



COMPTE RENDU DE LA REUNION DE QUARTIER DU 28 septembre 2019 LE BOURG

Elus: M. le MAIRE, David ROSSIGNOL - Adjoint aux travaux et à l'assainissement, Yannick PERON - Adjoint à la Citoyenneté, à la Sécurité et à l'Environnement, Marie HERVE GUYOMAR, Annaïg GUIDOLLET, Anne MARECHAL, Marie Hélène LE BOURVELLEC

Référents de quartier élus : Jérôme LE BIGAUT - Adjoint aux Sports, Finances et Communication,

Référents de quartier non élus : Christian MONNIER, Mme DUPUIS (absente excusée)

Personnel communal : Kristell MORICE : Directrice Générale des Services

M. le MAIRE rappelle aux personnes présentes l'esprit de ces réunions publiques et le dispositif. Chacun est invité à poser des questions sur son vécu, l'actualité, l'engagement de l'équipe municipale mais ne doit pas évoquer de problèmes de voisinage. L'équipe municipale s'engage d'une année sur l'autre à répondre aux questions posées lors de la réunion publique précédente.

Les comptes rendus de quartier sont sur le site internet de la Commune et une fiche de demande d'intervention des services techniques est à disposition des citoyens à l'accueil de la mairie et sur le site internet :

http://www.clohars-carnoet.fr/wordpress/wp-content/uploads/2014/10/formulaire_demande_intervention_st_clohars_carnoet.pdf

Le dispositif a évolué avec le nouveau mandat. Les réunions de quartier sont désormais suivies par des référents. Les référents de quartier sont remerciés pour leur investissement.

Certaines demandes peuvent prendre du temps avant d'être mises en œuvre : il peut s'écouler entre 6 mois et un an, du fait des délais administratifs et budgétaires, entre autres. D'autres demandes, pour diverses raisons, ne peuvent être validées. Les motifs sont alors exposés.

Le maire informe de la tenue prochaine de 2 réunions publiques pour

1- L'alimentation en Gaz de ville

- Rues de Lannevain et rue de Quillien enfouissement total des réseaux +Kercousquet
- du 7 au 77/11 : route de lorient va être barrée

Le secteur nord est bientôt terminé : reste la rue Hent dao Forn et Porsach, la Rue de quillien et un bout de la rue Lannevain.

Une fois fini, le gaz sera installé sur la commune conformément aux plans présentés
Des Demandes de raccordement sur Lanmeur et St jacques ont été faites : c'est possible
80 particuliers ont été raccordés avec l'OPAC, sur Kerambellec et la ZAC.
Le bilan pour GRDF est très satisfaisant.

La règle pour le raccordement, une fois la DSP terminée, est que les habitations ne doivent pas être dans un linéaire supérieur à 35 mètres du réseau. Ce dernier aura vocation à s'étendre.



Aménagement de la rue de Quillien, on profite des enfouissements pour revoir la totalité de cette rue., Les riverains ont été consultés : ils ont participé.
Restitution le 22/10 par le BE.

2- Méthanisation

David ROSSIGNOL : c'est un sujet important et qui inquiète les habitants. Il présente beaucoup d'enjeux. Une présentation rapide est faite.

Il s'agit à ce jour d'une étude de faisabilité. Tout est transparent ; rien n'est bouclé. Ce projet se fera ou pas mais il se fera quand un certain nombre d'inquiétudes auront été levées.

Fonctionnement : il s'agit de dégrader de la matière organique dans un digesteur qui dégage du méthane, récupéré et ensuite réinjecté dans le réseau.

La priorité : participer à la transition énergétique qui a déjà commencé sur la commune : chaudière bois, panneaux solaires, géothermie. La méthanisation participe de cette volonté de se détacher de la dépendance aux énergies fossiles. Ce projet est porté par la collectivité contrairement à de nombreux projets portés par des privés. Un portage public apporte plus de garanties sur le bon fonctionnement de l'équipement.

L'implantation est prévue à Keranna.

Les intrants seront composés de CIVE (cultures intermédiaires à vocation énergétique) ; il n'y aura aucune culture alimentaire dans le méthaniseur., les déchets verts des ST et les eaux de cuisson de Capitaine Cook. Aucun déchet industriel n'est prévu : ni boues de STEP, ni déchets industriels.

David ROSSIGNOL présente l'implantation et le fonctionnement des digesteurs.

Le projet est partagé par un certain nombre d'acteurs et les habitants, même si tous ne pourront être convaincus. L'objectif est de finaliser un projet viable et comportant le moins de nuisances possibles.

Jacques JULOUX : L'inquiétude évoquée est celle qui nous est renvoyée et en aucun cas celle qui est portée par les élus qui ont confiance dans la conception de ce projet. Les élus vont proposer des visites aux riverains pour qu'ils s'aperçoivent par eux même de ce qu'est une unité de méthanisation. Il ne s'agit pas d'une usine. Le site a été choisi car il est éloigné des maisons : 250 mètres des maisons les plus proches. C'est un seuil supérieur à celui des exploitations agricoles (200m) séparé par un rideau d'arbres : aucun impact visuel. Ce qui angoisse les gens c'est la valeur de leur terrain. Or la dévalorisation est liée à l'impact visuel. Le projet est prévu dans une ZA qui comporte des usines : Capitaine Cook, la centrale à béton, plus proche des habitations à ce jour. On ne peut pas se plaindre des ravages environnementaux et ne rien faire.

Les terrains près de la STEP, à Kerzellec, se sont tous vendus et bien vendus. Et pourtant, les craintes étaient identiques au départ. Nous voulons faire ce projet et bien le faire, en tenant compte de l'ensemble des contraintes.

David ROSSIGNOL : c'est un projet de territoire, pour satisfaire nos besoins communaux et l'unité ne s'agrandira pas.

3- L'espace solidaire

Le centre de tri va être transformé en banque alimentaire, en cuisine ouverte pour offrir des ateliers, ainsi qu'une salle d'activités. La volonté est de réunir les gens de toutes catégories pour partager des expériences : couture, peinture, tricot. Il y aura un bureau pour les associations d'aide à la personne,



comme La Plume, des permanences juridiques. Il y aura aussi les réserves de la banque alimentaire. A l'étage, il est prévu un logement, qui existe déjà. Il sera refait et servira de logement ponctuel d'appoint pour une situation d'urgence, pour une résidence d'artiste, pour du logement saisonnier, pour de l'accueil de réfugiés avant relogement.

Les travaux ont commencé cette semaine, jusqu'au mois de mars

4- Travaux divers

ZAC : semi collectifs qui seront avec 9 logements en RDC pour les personnes âgées et à l'étage pour des jeunes couples.

Egalement une trentaine de logements collectifs privés avec un promoteur privé pour de la location accession : du T2 au T4. Ce projet a été pensé en 2009, démarré en 2013 et terminé en 2026 !

La piste cyclable du moulin jusqu'au rond-point de Langlazik. Elle prévoit un côté pour les vélos avec un séparateur de voirie (de 50 cm à 1 m de protection) et de l'autre côté une piste de 1.50m, parfois moins.

De l'autre côté vers Kerscouquet, aménagement de 2.5m de disponible pour piétons vélos. Cette piste rejoindra la bande cyclable qui va au Pouldu. Cette dernière sera comblée et également réaménagée. Le but est d'avoir une piste du nord de la commune jusqu'au Pouldu sur un planning de 4 ans. Le maire remercie QC pour un financement de 30% et le département 40%.

Questions 2018	
QUESTIONS	REPONSES
M Monnier : les stationnements sur les trottoirs , route de Lorient en venant du carrefour après l'ancienne menuiserie Pennec posent problème pour les poussettes ou les personnes handicapées ; également le samedi matin	<p>David ROSSIGNOL : le problème est connu. C'est un vrai problème de civilité : effectivement les poussettes ne passent pas... la solution : avertir le policier municipal pour qu'il verbalise systématiquement d'autant que c'est toujours la même voiture.</p> <p>Le maire remarque que c'est identique avec les campings cars sur la côte : difficiles à verbaliser car pas de personnel le WE</p> <p>Le problème a été réglé depuis : il s'agissait d'une voiture tampon.</p>
Rue de Keranguen : signalé et constaté : des voitures sont garées côté cabinet médical- les gendarmes n'interviennent pas car il faudrait une bande jaune sur le trottoir.	<p>Jacques JULOUX : Si on met une bande jaune : l'amende est de 135€.</p> <p>David ROSSIGNOL : pour information, une partie du trottoir de cette rue est privé.</p> <p>Les gendarmes sont là pour la prévention. Ils verbalisent assez peu les stationnements. Le maire n'a pas autorité sur la gendarmerie et fait appel à elle quand il y a un problème.</p>



	<p>Une partie du trottoir est prévu. La place du médecin a été déplacée. Le trottoir semble libre.</p>
<p>Souci d'adresse : la dénomination village de Quillien ne figure pas sur le plan : confusion avec rue de Quillien et cité de Quillien. Point signalé en 2017 à l'urbanisme mais pas de changement.</p>	<p>Ce soucis rue de Quillien a aussi été relaté par d'autres. Nous allons regarder. Effectivement, il peut y avoir des confusions. Le maire n'a pas la réponse à cette question qui sera étudiée auprès du service urbanisme.</p> <p>Il n'y a pas de solution aujourd'hui car il faudrait l'accord de tous les riverains.</p>
<p>Quelle place pour la pratique du vélo à Clohars ?</p>	<p>Le maire compare le vélo aux chemins. Dans quelques années, les gens comprendront les projets sur la commune. Dans la ZA du Sénéchal, une piste vélo traverse la commune du sud jusqu'aux écoles. Le cheminement vélo sera construit sur 5 ans.</p> <p>Cela ne donne pas la solution pour aller au Pouldu. Nous avons longtemps envisagé un chemin qui passait dans un champ mais qui ne nous appartient pas. L'agriculteur qui exploite le champ souhaitait une largeur suffisante. Les propriétaires au moment de signer ne voulait pas s'engager sur une convention pluri annuelle. Nous avons donc abandonné car un projet à 300 000€ ne peut être remis en question chaque année.</p> <p>La ville travaille à faire des voies cyclables de Kerambellec jusqu'à la rue des Grands sables. Selon où passera la voie, les aménagements seront différents. Nous travaillons à un plan global. L'idée est de réaliser le plus possible de pistes cyclables y compris là où existent des voies cyclables car les pistes sont plus sécurisées. Le souci est que tout est à la charge de la commune.</p> <p>Arrivé au Kérou, nous ne pourrons pas faire une piste mais des aménagements. Le gros souci aujourd'hui est la cohérence de l'ensemble. C'est une préoccupation : des géomètres y travaillent actuellement.</p>
<p>Quand va démarrer la 3ème tranche des hauts du Sénéchal ?</p>	<p>2023 ou 2025. Cela dépend du rythme de l'aménagement et de la demande.</p>
<p>Au niveau de Keranguen, est-ce un rond-point ou est-ce un stop ? la voiture qui sort de chez Clément Cariou a-t-il la priorité ou pas ?</p>	<p>Cet aménagement fait régulièrement l'objet d'une demande de réaménagement. Ce sont les riverains qui ont demandé les modifications par rapport au stop.</p> <p>David ROSSIGNOL c'est un rond-point sécurisé par un stop pour les gens qui descendent la rue St Jacques. Il s'agit d'une demande de M Cariou pour sécuriser sa sortie.</p>
<p>Rue René Coguen : herbes très hautes dans le caniveau- riverains obligés de les couper eux-mêmes...</p>	<p>Effectivement les services ont du retard : une campagne va démarrer. Ils ont très sollicités l'été avec les manifestations et la commune est très étendue.</p>
<p>Vitesse excessive route de Lorient</p>	<p>Problème récurrent ; échange avec Yannick PERON : il y a un radar mobile qui va pouvoir être installé.</p> <p>A terme des travaux sont envisagés avec des plateaux ralentisseurs mais ils ne pourront être faits que lorsque le</p>



	panneau d'agglomération sera reculé ; pour l'instant, c'est une route départementale. une fois les travaux finis à Carrefour Market, ce changement sera fait et les travaux réalisés.
Cet été, des voitures ont stationné sur la pelouse du Carrefour ; cela générerait un flux entrée/sortie au bout du terrain privé. Cela représente un danger.	C'est un terrain privé.
Rue de Keranguen et parking pharmacie : marquage 20km/h mais subsiste rue de St Jacques 30	Le 30 va disparaître dans quelques jours
Pas de passages piétons pour les 2 cités	On ne peut mettre des passages piétons partout car il y a des normes à respecter. Les élus n'ont jamais eu le sentiment qu'il manquait de passages piétons dans cette rue.
Zone commerciale 13 à la douzaine toujours pas réparée : il y a péril. Il faudrait faire accélérer les choses	C'est une situation juridique de conflit avec des assurances. On a juste mis des barrières. On ne peut rien faire : c'est totalement privé. La crêperie va bientôt être mise aux enchères et vendue. La propriétaire n'attend qu'une chose c'est de nettoyer. Cela a été fait par un privé depuis.
Très satisfaite du fleurissement de la place de la mairie mais le cube de l'expo gêne tout.	Le cube a rempli son objectif : être visible. Cette année, le nombre d'entrées à l'abbaye n'a jamais été aussi important. Le cube était déjà installé en 2016, en bleu. Cela attire l'œil. Quant à la couleur, c'est très subjectif.
Pouldu et partie est de la commune : concerne les nuisances sonores pendant les beaux jours samedi et dimanche par les avions de parachutistes la ville peut-elle intervenir auprès de SPEEDAIR basée à Lann Bihoué	A voir : on peut peut-être intervenir. La ville va se renseigner C'est compliqué d'intervenir lorsque les couloirs aériens sont autorisés.
Etat du parking du cimetière délabré route de Quimperlé L'idée de l'engazonner est bonne	Choix de ne pas l'enrober pour que l'eau passe. Les services remettent du remblai. Il y a effectivement un problème. Le parking a été remblayé 3 fois mais dès qu'il pleut, le problème revient. La solution est simple il faut enrober mais on essaye de le faire le moins possible. C'est un choix assumé et une nouvelle intervention est prévue. Le maire souhaite de l'enrobé pour le stationnement PMR au moins.
Peut-on envisager un composteur pour les fleurs périmées ?	
Pourquoi n'y a-t-il plus de composteur près du restaurant scolaire ?	Il a été enlevé car on y trouvait tout et n'importe quoi. Il était utilisé comme dépotoir. Il faut y réfléchir et organiser



	<p>un suivi et une pédagogie.</p> <p>David ROSSIGNOL précise que c'est une demande de la commission accessibilité : on ne sait pas aujourd'hui où va passer le réseau de gaz dans la rue et il y a de fortes chances qu'il passe sous le trottoir donc il est préférable d'attendre. S'il n'y avait pas eu le gaz, cela aurait déjà été fait</p> <p>David ROSSIGNOL exprime la complexité de ce dossier. La commission handicap s'est réunie. On attendait que le gaz soit passé et les réseaux secondaires réalisés. On peut intervenir mais ce ne sera pas très satisfaisant : suppression de quelques places de parkings pour la boulangerie et ce sera un contournement de marches. Cela va être fait avant la mi-novembre.</p>
Projet de contournement des marches rue Lannevain: qu'en est-il ?	
Un camion a emporté un portique 32 rue de Lannevain qui soutient des fils : que compte faire la ville ? les ST et la PM se sont rendus sur place mais rien ne bouge du côté d'ERDF.	Il a été enlevé.
Dégradation des trottoirs rue Lannevain après la zone commerciale ?	La ville est consciente du problème. Le programme prévoyait qu'elle soit refaite mais il y a eu le gaz et la salle des sports coûte plus chère que prévue sachant que les dotations de l'état ont baissé. Cette voirie doit être refaite de manière globale et pas réparée de temps en temps. Nous savons que ce sera cher mais ce sera envisagé dans un sd temps.
Rue Lanmeur? qu'en est-il ?	Les traces rouges matérialisent un aménagement pour freiner les voitures. On avait prévu de ne faire des plateaux qu'aux entrées de ville mais c'est trop dangereux pour rester en l'état. Ces aménagements vont être faits avant la fin de l'année : la difficulté est d'expliquer cela aux agriculteurs. Les agriculteurs passent par là pour éviter le bourg et la CUMA est à la sortie de la route de Quimperlé. Au début, on avait positionné des écluses mais les gros engins agricoles ne passaient plus. 4 coussins berlinois ont été ajoutés : c'est efficace pour le ralentissement des véhicules.
Ecoulement des eaux de pluie rue St jacques : y a-t-il quelque chose de prévu ?	Il y a eu un problème et il a été réglé. Toutes les eaux de la ZAC nord se sont déversées. Il y a eu un dysfonctionnement ponctuel, réglé depuis.
Les agriculteurs roulent trop vite y compris la nuit	Le maire indique que les agriculteurs expriment être en difficulté et ils s'estiment incompris. Il invite les gens à écrire en mairie pour pouvoir servir de médiateur.





Questions 2019

QUESTIONS	REponses
<p>Méthanisation : l'intervenante se dit impressionnée par la manière de détourner le problème. Nous sommes dans une situation de transition écologique. Travaillant dans la méthanisation, elle ne peut laisser dire qu'il n'y a pas d'odeurs. Notamment concernant les lixiviats. Y a-t-il un plan B sur la localisation de ce méthaniseur ? les gens ont acheté en connaissance de cause vis-à-vis de la centrale à béton, ce qui n'est pas le cas vis-à-vis de ce projet.</p>	<p>Le maire ne conteste pas qu'il puisse y avoir des problèmes liés au lisier sauf que le lisier actuellement est sur la commune dans des citernes. Il arrivera dans un contenant fermé. L'ensemble des intrants est broyé et amené dans le méthaniseur ensuite il y a 2 phases. La phase solide ne sent pas et la phase liquide est enfermée dans des cuves. Ces dernières circulent sur la commune avec les mêmes volumes qu'actuellement pour y être épandu.</p> <p>Vis-à-vis des odeurs, et sauf situation dont nous n'avons pas connaissance, cet élément semble maîtrisé. Les témoins qui travaillent dans ce secteur le confirment.</p> <p>Il n'y a pas de plan B car ce projet est inhérent à nos contraintes :</p> <p>1/Nous sommes en commune littorale et sommes obligés de construire à côté du bâti existant. On peut la construire à cet endroit car elle touche capitaine Cook ; A défaut, c'est illégal.</p> <p>2/Il faut également être près du réseau de gaz</p> <p>Nous sommes malgré tout assez éloigné des maisons et à plus de 500m de Kerambellec.</p> <p>C'est le lieu le plus pertinent</p> <p>Si nous l'installions ailleurs, il faudrait l'installer à côté des maisons.</p> <p>Soit ce projet se fait là, soit il ne se fera nulle part.</p>
<p>Sandrine RENAUD route de Quimperlé. Elle trouve bien les pistes cyclables, la réduction de la vitesse route de Lorient mais route de Quimperlé, qu'attend-on pour prévoir des aménagements ?</p>	<p>C'est une préoccupation des élus. Les constructions sont anciennes ; ce n'est pas pour autant satisfaisant. Il faudra engager une réflexion.</p>
<p>Problème des voitures stationnant à côté de carrefour n'est pas résolu, surtout les WE</p>	<p>C'est compliqué car malgré toutes les relances, ces personnes persistent à garer leurs véhicules sur le trottoir. Elles ont été reçues plusieurs fois, elles ont reçu des recommandés, le policier s'est déplacé. Une partie du trottoir est privée. Le problème est vraiment citoyen.</p>
<p>Plus de lampadaires depuis 3 mois sachant qu'il y a des infirmiers qui viennent tous les jours</p>	<p>Pour faire des économies de fonctionnement, on travaille avec Franck Evenou en local mais la ville rationalise plusieurs interventions en même temps. Il y a 600 demandes par an et normalement tout est suivi.</p>
<p>Des démarcheurs sont venus réclamer de l'argent à des personnes âgées.</p>	<p>Dans le prochain KI, un article sera publié à ce sujet.</p>
<p>Mme Claudie COTTREL : cela fait 2 ans au moins, le muret en bas de chez elle est tombé. La commune l'a refait mais il y avait 2 panneaux.</p> <p>Espace Anne Le Gall a disparu côté Moelan. Il faudrait aussi un miroir.</p>	<p>Il manque le panneau sur le stationnement privé de M Cuel et le panneau rue Anne le Gall à l'entrée : ils vont être remis.</p> <p>Nous ne posons plus de miroirs.</p>



<p>Y a-t-il projet de changement de conduite d'eau dans le bourg car l'eau est imbuvable : elle a un gout de terre.</p>	<p>Sur la qualité des eaux il n'y a pas de soucis mais ponctuellement il peut y avoir un gout de chlore. Il y a un programme de renouvellement des conduites. A priori, il n'y a pas de souci dans ce secteur mais c'est noté.</p>
<p>Rue de Lanmeur : quand sera arrangée la route qui contourne les jardins familiaux ?</p>	<p>L'agriculteur n'est pas passé. Certainement que l'entretien n'a pas été fait depuis un moment. Cela reste un chemin viabilisé comme ça et qui le restera mais il doit être praticable. David ROSSIGNOL se rendra sur place</p>
<p>C RAOUL a croisé une habitante de Lanmeur quand on sort de cette rue et qu'on veut aller à Quimperlé, on tombe sur la route de la forêt et à cause de la propriété à droite qui a fait un effort, on est obligé d'avancer tout l'avant de sa voiture.</p>	<p>Les élus vont se rendre sur place.</p>
<p>Passage piéton en bas du chemin de la perche qui traverse la route de Moelan : un nouvel aménagement devait être refait avec la nouvelle salle des sports mais rien.</p>	<p>David ROSSIGNOL : le passage piéton va être supprimé. Objectif : sécuriser le transit des enfants vers les écoles. Les ST ont enlevé les barrières : il n'y aura plus de trottoirs mais du gazon pour faire en sorte que les gens circulent à l'intérieur et non plus sur les trottoirs. Si on met un passage piéton, cela oblige à réaliser un trottoir. C'est une contrainte mais cela sécurise le lieu.</p>
<p>Zone entre Langlazik et Kercousquet : les vélos qui viennent du Pouldu passent au ras des murs de clôture : comment peut-on faire quand on sort de chez soi pour bien voir ? on est un certain nombre de riverains à s'inquiéter.</p>	<p>Dans la phase chantier, les riverains seront consultés. Sur le domaine public, on ne consulte pas tous les riverains. Ces considérations ont été étudiées avec le cabinet d'étude. Il y a des aménagements de prévus. Ce projet a été présenté plusieurs fois.</p> <p>Il n'est pas trop tard pour examiner cette situation.</p> <p>Nous avons une solution qui n'était pas celle-là : la voie passait initialement dans le champ. La convention prévoyait que la servitude pouvait être dénoncée annuellement. Nous ne pouvions prendre le risque d'un aménagement aussi couteux avec un tel risque. Les gens iront toujours au plus court et il faut qu'ils circulent en toute sécurité.</p> <p>Le maire propose de se rendre sur place.</p>
<p>M Hautdefroi a eu des contraintes urbanistiques lors de la construction de son habitation : pourquoi accepte-t-on des cubes aujourd'hui sur la ZAC qui s'affranchissent eux des contraintes dont lui a eu à tenir compte ?</p>	<p>Cette question ne pose pas le problème correctement. Les règles d'y il y a 40 ans ne sont plus les mêmes. La manière de vivre dans les maisons, les contraintes techniques ont évolué. Le maire doit-il interdire les constructions à toit plat ? ce serait illégal. Ces habitats correspondent aux attentes d'habitants qui n'ont pas la même conception que par le passé. Le maire ne souhaite pas de conflit vis-à-vis de cela. Les gens qui vont y habiter les achètent, on ne peut continuer à laisser dire que c'est affreux. L'ABF n'interdit pas les toits plats, y compris dans du bâti existant ou traditionnel.</p>
<p>En juin 2015, le mur des toilettes</p>	<p>Le pan de mur est toujours en état.</p>



<p>publics a été démoli : il servait de support à une faïencerie de Quimper avec le plan de la commune : cela fait 5 ans que vous me promettez de le remettre ailleurs : qu'en est-il ?</p>	<p>Il y a une solution : l'installer sur le mur de la maison St Jacques. Ceci étant dit, ce n'est pas le plan de la commune mais quelques traits et la localisation des grands secteurs.</p>
<p>Quartier du bois : l'intervenante aimerait que l'intitulé réunion de quartier du bourg devienne réunion de quartier du bourg et du Bois. Elle habite le Garlouet qui compte 25 foyers ; la route devient un vrai borbier. Il est arrivé que les eaux de pluie s'écoulent dans une propriété car les fossés n'étaient pas curés. Les poubelles, les riverains ont attendu 3 ans pour avoir une poubelle jaune Cela a été fait mais une colonne à verre a également été installée au fond, contre son talus sans concertation pour satisfaire les restaurateurs du Pouldu. Cette pose devait être réévaluée mais pas de nouvelles des services concernés à QC.</p>	<p>David ROSSIGNOL se rendra sur place. Le curage est compliqué car il y a énormément de fossés sur la commune. Les services vont passer. Les réseaux ne sont pas enfouis partout : ils le sont dans les centres bourgs et quand il faut sécuriser certains endroits à cause du vent. S'agissant de la coupe d'EDF, c'est souvent désolant vis-à-vis de l'état des arbres après leurs passages mais il est difficile de faire quelque chose. Pour la colonne, ce point sera remonté. Il est sur le domaine public. Le maire relève que cela ne lui convient pas. Mme Bosser qui gère ce service consulte toujours les élus ; ce service est très sollicité mais très sérieux.</p>
<p>Mithé Goyon demande un entourage autour des poubelles face au parc St Jacques. Demande récurrente.</p>	<p>Le maire se pose la même question. Il a vu un projet fait les ST. Ce sera fait bientôt.</p>
<p>Le stop au niveau de la rue Lanmeur n'est plus très marqué, route de Guidel</p>	<p>C'est noté.</p>
<p>Quand l'aménagement autour de l'église a été fait, les toilettes publiques ont été supprimées. Où sont les nouveaux ?</p>	<p>Les WC sont intégrés à la salle des sports, derrière le Balafenn. La signalétique est en cours.</p>
<p>Ce qui manque aussi : le plan de la commune, qui a été enlevé.</p>	<p>confirmé il faudra en remettre un</p>
<p>Félicitations pour les éphémères mais dommage qu'il n'y ait pas de référence aux peintres</p>	<p>On se pose la question de rendre ce dispositif définitif et de solliciter les particuliers qui le souhaitent pour mettre à disposition leur mur.</p>